

# notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT & C<sup>e</sup>, S. A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Persévérez dans  
l'effort et vous  
connaitrez  
LE SUCCÈS

## La rentrée des Cours Professionnels

Il est indispensable que vous donniez le meilleur de vous-même, dit M. Levasseur s'adressant aux apprentis

Au moment où l'enseignement de nos fils et de nos filles pose des problèmes ardu quant aux méthodes s'adaptant à l'évolution de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, et à la construction de nouvelles écoles — celles existant s'avérant bien insuffisantes — il nous est apparu opportun de remanier le fonctionnement de nos cours professionnels.

Jusqu'à l'an dernier, fréquentait les cours qui voulait, et généralement le nombre des élèves était fort élevé au départ pour s'amenuiser peu à peu, et arriver en moyenne de cinq à douze candidats au C. A. P. Des élèves pleins d'enthousiasme au début s'apercevaient peu de temps après que certaines aptitudes leur faisaient défaut, et se voyaient dans l'impossibilité de continuer à les suivre.

Nous avons donc constaté qu'il était indispensable d'opérer une sélection au départ afin de pouvoir œuvrer de façon plus efficace et dans l'intérêt des apprentis eux-mêmes.

C'est pourquoi il a été institué cette année des examens de passage d'une année à l'autre, et que le concours d'entrée créé l'an dernier s'est complété par un examen psychotechnique s'ajoutant à celui d'instruction générale et à la visite médicale.

Les examens de passage ont eu lieu le 13 septembre et comportaient différentes épreuves suivant les années :

Une première, commune à l'ensemble des apprentis, sur l'instruction générale : dictée, problème, rédaction, etc...

Les autres épreuves intéressant la technologie pour les première année de couture et de cordonnerie, et enfin pour les seconde année passant en troisième, une épreuve de technologie et de travaux pratiques pour la cordonnerie et la couture.

Dans la semaine suivante, les

résultats des examens ont été communiqués aux parents par lettres personnelles.

Le concours d'entrée aux cours professionnels pour les deux sections de cordonnerie et de couture eut lieu le 20 septembre, et après les épreuves sur l'instruction générale d'un niveau équivalent à celui du certificat d'études primaires, ce fut l'examen psychotechnique, que fit subir M. Bajard, directeur de l'orientation professionnelle à Périgueux.

Certains candidats furent un peu intrigués par les tests, mais tous cependant cherchèrent à réaliser leurs épreuves dans le meilleur temps. Ils savent depuis que les tests sont un moyen de déterminer la présence ou le degré de telle ou telle qualité manuelle ou intellectuelle, décelant en quelque sorte leurs aptitudes générales pour le métier qu'ils ont choisi.

Dans la semaine qui suivit, la correction des épreuves d'instruction générale et de psychotechnique était effectuée et la sélection

(Suite page 3.)

### Allocution de M. Levasseur

« Mes jeunes amis, nous ouvrons ce soir l'année scolaire, et, pour marquer cette ouverture nous avons tenu à vous réunir, d'abord, pour vous féliciter, les jeunes d'avoir réussi à l'examen d'admission, les anciens à l'examen de passage, pour vous féliciter aussi, de la volonté de vous perfectionner que vous avez montrée en vous inscrivant pour la première année et en persévérant pour les deuxième et troisième années.



Les élèves paraissent attentifs aux paroles de M. Levasseur

Cette volonté prouve que vous êtes l'élite de la jeunesse de l'usine et il m'est agréable de vous en exprimer toute ma satisfaction. Mais j'attire votre attention sur le fait que les résultats obtenus soit à l'examen d'admission ou aux examens de passage vous engagent, — et j'insiste sur ce mot — pour l'année scolaire qui commence et pour tout le temps que durera votre apprentissage.

Nous avons étudié longuement les méthodes que nous voulons appliquer désormais et qui marqueront, j'en suis certain, un perfectionnement et une amélioration dans l'organisation de nos cours, dans la surveillance ou plutôt dans la constatation continue que nous voulons faire de l'évolution de votre travail de tous les jours.

Nous sommes décidés à vous suivre constamment pour vous aider, mais ceci ne sera efficace que si vous-mêmes apportez le maximum d'énergie et de bonne volonté pour bien faire.

La documentation pratique ne vous manquera pas. Nous essaierons avec les professeurs de vous inculquer le plus possible la technologie de base du métier que vous avez choisi. Les conseils pour votre comportement dans les cours, au travail et dans la vie tout entière ne vous seront pas ménagés et nous nous efforcerons de provoquer de la part de vos professeurs un enthousiasme pour que l'existence des cours soit rayonnante, pour

(Suite page 3.)

### Pour vous, Madame

C'est un article qui convient particulièrement à la mauvaise saison par sa conception possédant toutes les qualités requises pour la traverser : confort et long usage.

Confortable, il l'est par la tenue des matières employées : box de choix, première cuir, attaches solides, doublure imitation mouton, trépoint à bourrelet, forte semelle suie, en faut-il davantage pour qu'il dure longtemps ?

Son élégance réside dans la présentation des éléments que nous citons et dans sa simplicité même : quartiers uniquement réhaussés par la garniture support des attaches en métal brillant, empoigne deux pièces formant moccasins, trépoint bourrelet offrant un rempart entre la semelle et la tige, couture petits-points avec du fil de couleur appropriée. Il se fait en box marron, en daim



noir et garnitures vernies, ou daim gris et garnitures box gris.

### LA NOUVELLE PROMOTION

Lauréats du Concours d'Entrée

#### AJUSTEURS MECANICIENS

Siauve René, Desplat Roland, qui sont admis à l'E.P.M. à Vernon.

#### CORDONNERIE

1<sup>re</sup> Année (13)

Beyney Vivian, Chambre Jean-Claude, Coustillas Yves, Droal Jean, Girardon Robert, Girard Maxime, Joseph Michel, Neyssens Guy, Petit Marcel, Petit Raymond, Pommier Christian, Quémeur Alain, Turennes Yves.

#### COUTURE

1<sup>re</sup> Année (9)

Desfarges Simone, Frant Yvette, Javerzac Paulette, Lastérie Suzette, Naudet Colette, Piquet Eliane, Pommier Rosine, Kappeler Odette, Simonnet Renée.

### De tout temps LA QUALITE fut à l'ordre du jour

De tout temps et dans tous les domaines la qualité a été à l'ordre du jour, comme elle l'est aujourd'hui, comme elle le sera demain, et le contrôle de la qualité et divers ordonnances et statuts actuellement en vigueur régissaient déjà nos professions aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles.

Ecoutez ce que dit à ce sujet, « l'Indépendant Franc Parleur », la Grande Revue Parisienne de la Chaussure que nous avons feuilletée pour vous :

« Que notre siècle, n'a-t-il pas inventé, mais aussi qu'a-t-il vraiment inventé ?

Bien sûr, des progrès, ont été accomplis dans la technique de la chaussure, tant par la science du chaussant que par les procédés de fabrication, soit à la machine, soit à la main. Mais, à jeter un regard sur l'histoire de nos professions l'on constate que bien des problèmes d'aujourd'hui, sont ceux-là même d'autrefois, particulièrement sur le plan professionnel et social.

Ainsi, quand après Etienne Boileau qui, au xiii<sup>e</sup> siècle, jeta les bases juridiques de Chartes corporatives, les rois octroyaient des statuts à nos « Cordonniers » et « Savetiers », ils avaient la volonté de donner des solutions légales à des questions de travail toujours d'actualité en notre xx<sup>e</sup> siècle.

Le contrôle de la qualité par le marquage des cuirs et les obligations dans l'exécution des chaussures, la réglementation de la collecte, des ventes publiques, du commerce de la chaussure par les forains, du repos hebdomadaire, du travail noir, des salaires, tout cela se retrouve dans les parchemins d'autrefois.

Les artisans de la chaussure ont vu leur métier régi par de nombreux statuts. Nous en avons dépuillé trois qui font date :

1<sup>o</sup> Les « Ordonnances, statuts et règlements donnés, concédés et octroyés »

(Suite page 3.)

Nouvel aspect  
du canal  
d'alimentation  
des turbines



Pris du levant, ce paysage, comme le montre la photo, ne manque pas de charme.

Le canal, bordé de murs refaits, les pistes ensablées, l'élargissement du pont au parapet élégant, l'ancienne forge qui dans le fond a été débarrassée de sa cheminée extérieure disgracieuse et recrépie en gris, n'ayant de la sorte rien à envier aux autres bâtiments contigus, font un ensemble harmonieux, flattant l'œil, qui s'ajoute aux embellissements entrepris dans tous les domaines.

### D'une Quinzaine à l'autre

Je parlais de la loge des portiers par une matinée automnale sous de pâles rayons solaires et étalant son voile plutôt sombre sur tout ce qui, il y a peu de temps, resplendissait sous la sérénité d'un ciel estival.

Une timide gelée blanche avait fermé les portes des divers locaux : infirmerie, 705, magasins du 121, 123 162 et c'est tout juste si l'on distinguait derrière les carreaux de vitre quelques visages fuyant épris de la douce température intérieure alors que récemment on ne pouvait trouver d'assez larges ouvertures pour donner accès à l'air rafraichissant du dehors.

Dans le canal d'alimentation de la turbine l'eau semblait se jouer de ses premiers contacts massades avec le froid naissant et transpirait une vapeur paraissant chaude qui contrastait désagréablement avec les frissons ressentis sous nos vêtements inconfortables au seuil de la nouvelle saison dont les caractéristiques présentes ont devancé l'époque annuelle.

Quelques mètres plus loin le barrage était fumant aussi et arrivant près du 704 je voyais les maçons qui s'occupaient activement à la confection de cou-

(Suite page 2.)

## NOS VISITEURS

La réorganisation de nos coutures a eu des répercussions dans notre industrie régionale, nationale et même étrangère, puisque, ces temps derniers, nous avons eu l'agréable visite de MM. Stanjanick et Newman, techniciens d'une usine britannique, venus pour étudier notre nou-

Revenu en France pour un congé de plusieurs mois, il n'a pas craint de faire un long crochet pour nous revoir, ce dont nous lui sommes reconnaissants et dont nous le remercions vivement.

Nous avons eu le plaisir de les garder deux jours et il va sans dire



M. et Mme Klein entourés de MM. Walter et Waismann

veau système en vue de son application éventuelle dans leur Entreprise.

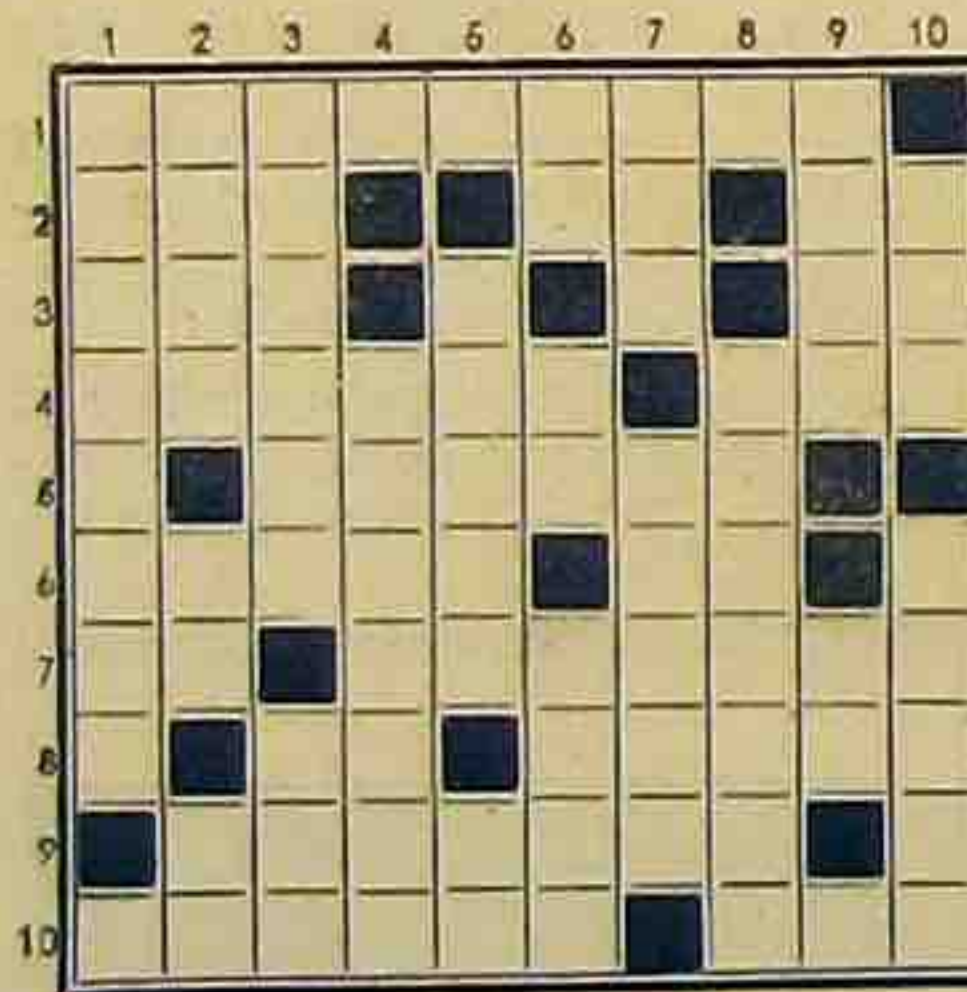
Ils se sont longuement entretenus avec nos divers responsables et sont repartis enchantés de leur séjour parmi nous.

De M. Albert Klein et de Madame qui avaient quitté, il y a quatre ans la métropole pour Saigon.

M. Klein est gérant, là-bas, d'un grand magasin de chaussures. Pendant la guerre, il vécut longtemps à nos côtés et n'a laissé dans l'usine et à Neuvic que de bons souvenirs.

## MOTS CROISES

**Horizontalement :** 1. C'est aussi le Cancer. — 2. L'heure des toasts. D'un verbe qui n'engendre pas la mélancolie. Possessif. — 3. Pluie. Pronom. — 4. Ville de l'Asie ancienne, capitale de l'Assyrie, sur le Tigre. C'est en le pressant qu'on arrive à la faire sortir. — 5. A été mis au courant. — 6. Le tronc commun des artères. En laisse. — 7. Gazouille dans la prairie. Discuter sur des riens. — 8. Fin de verbe. Genre de singe américain, dit singe-araignée, à cause de la longueur démesurée de ses membres. — 9. Sourdre à un endroit du sol. — 10. Grosse pièce de bois. Mesure.



**Verticalement :** 1. Enseigne de guerre. — 2. Lieu où sont emmagasinés les vins et les eaux-de-vie. Conjonction. Voyelles. — 3. Faire communiquer une chose avec une autre. Troublé dans son fonctionnement. — 4. C'est ce qui incite à prêter de l'argent. — 5. Canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine. Consonne doublée. — 6. Fin de verbe. Conjonction. Contrat par lequel un créancier reçoit, pour garantir sa créance, un objet mobilier. — 7. Atteste de l'authenticité d'une citation. Un homme terre-à-terre. — 8. Manifestera sa mauvaise humeur d'une manière bruyante. — 9. Un coureur australien. Article étranger. — 10. Temps. Refus d'accepter quelque chose.

### SOLUTION DU PRECEDENT NUMERO

**Horizontalement :** 1. Tarotiers. — 2. Initiale. — 3. Néron. Elan. — 4. Très. Avare. — 5. Aisceaux. — 6. Me. Os. Remo. — 7. Asepsie. As. — 8. Peut. Tri. — 9. Rai. Iodait. — 10. Essieu. Une.

**Verticalement :** 1. Tintamarre. — 2. Aneries. As. — 3. Rires. Epis. — 4. Otoscope. — 5. Tin. Essuie. — 6. Ia. AA. Itou. — 7. Eleuvre. — 8. Relaxe. Tau. — 9. Ar. Marine. — 10. Querouillé.

## Des nouvelles de l'Armée

C'est une longue et intéressante lettre que Paul Fare, de Rabat, a adressée à M. Levasseur.

Après s'être excusé du retard mis à donner de ses nouvelles dû à un surcroît passager de travail, il nous informe qu'il est définitivement affecté à l'Etat Major des Troupes du Maroc (Bureau Chancellerie, Avancement, Décorations). Ce poste est très intéressant et lui plaît beaucoup.

Lecteur assidu de « Notre Bulletin » qu'il parcourt d'un bout à l'autre, il suit attentivement les transformations apportées chaque jour, comme il s'intéresse également avec un vif intérêt à l'évolution de l'U. S. N. Il déplore le départ de certains chevronnés du foot-ball, mais croit en la formation rapide de jeunes dont la volonté et la persévérance les rendront bientôt capables de remplacer avantageusement leurs aînés.

Il est heureux d'avoir, lors d'une permission, passé trois jours à Casablanca, mais où il n'a pu à regret, rencontrer M. Edouard. Néanmoins, il a rendu visite à M. et Mme Baysade qui l'ont cordialement invité à dîner et avec lesquels il a passé une agréable soirée.

Le lendemain il a eu le plaisir de se rendre chez Michel Dupont qui l'a conduit au Parc Lyautey pour assister à un championnat de boules.

Quoique éloigné de sa famille, nous voyons avec satisfaction, que le service militaire n'est pas trop dur pour lui.

De Nancy, Camille Frant, prie M. Levasseur de l'excuser d'avoir tant tardé à donner de ses nouvelles et le remercie pour l'envoi de la lettre et du mandat qui, ajoutait-il, au régiment, met du « beurre dans les épinars ».

Depuis le 10 septembre il avait quitté Nancy qu'il vient de retrouver pour participer à des manœuvres à Lunéville.

Il compte incessamment sur une permission qui lui procurera le plaisir de venir à l'usine s'entretenir avec ses chefs et camarades.

Il se rappelle au bon souvenir de tout le personnel et de ses camarades comme lui sous les Drapeaux.

## TRIBUNE FÉMININE

Il nous est toujours très agréable de publier, lors de la parution de « Notre Bulletin », les mariages qui ont été célébrés parmi notre personnel.

Si quelques rares jeunes filles sont représentées dans nos colonnes en qualité de « Catherinettes », il n'en reste pas moins vrai que leur véritable rôle, leur devoir plutôt, est de fonder un foyer.

Actuellement, la recherche d'un logement, la constitution d'un mobilier ou d'un trousseau sont des questions primordiales et quelquefois assez difficiles à résoudre. Mais on dit comme dans la chanson « Dans la vie, tout s'arrange » et avec de la volonté et un peu de persévérance, on finit toujours par atteindre son but.

Ne faut-il pas souvent faire des sacrifices pour être heureux ? Mais, que représente une privation, une abnégation à côté du bonheur que l'on possède de pouvoir s'appuyer sur un être cher, qui vous aime et qui vous comprend ? Lorsqu'on avance dans la vie, la main dans la main ?

Ce sont là des joies incontestables et souhaitons que tous les couples dont nous publions les photos connaissent une telle entente qui, en somme, est ce qu'on appelle une communion d'âmes.

## D'une quinzaine à l'autre

(Suite de la page 1.)

vercles en ciment armé destinés à la nouvelle canalisation du chauffage central dont les travaux se poursuivent. Là le marteau piqueur continue à s'attaquer avec acharnement au ciment rebelle qui doit s'incliner et chaque jour, une nouvelle parcelle des tranchées prévues est réalisée.

J'ai pris le chemin du retour en longeant les parterres qui jaunissent ; les fleurs se meurent ; les feuilles commencent à joncher les pistes malgré l'inépuisable balai du jardinier et l'arrière-saison va mettre un terme aux transformations pen- tant que dans les divers ateliers d'activité ne cesse de régner.

Seulement, après le « Carnet Blanc », il y a le « Carnet Rose » et c'est là que nous voulons en venir car, « un foyer sans enfants est comme un âtre sans feu ». Les joies les plus grandes et les plus pures nous sont données par les enfants. Déjà, en préparant le trousseau si minuscule, on est tout à la joie d'accueillir ce petit être qui sera le rayon de soleil de la maison.

Tout ceci n'empêche pas que la maman aura ensuite de nouveaux soucis, un surcroît de travail, mais, serait-il inutile de vanter l'amour et le dévouement maternels ?

D'ailleurs, que valent nos peines et nos fatigues à côté du premier sourire, du premier mot, du premier pas de ce petit ange au regard si pur ? La joie qu'il nous procure vaut, c'est certain, tous les sacrifices consentis et que ne ferait-on pas pour lui qui est, que vous le veuillez ou non, la lumière du foyer ?

Y. G.

## MARIAGE



M. Raymond Rougier, un des lauréats du C.A.P., et Mademoiselle Ariette Durieux le jour de leur mariage. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité

## HORAIRE DES TRAINS Gare de NEUVIC

DIRECTION DE PÉRIGUEUX			DIRECTION DE BORDEAUX		
N°	A.	D.	N°	A.	D.
1682	5,58	6,01 <sup>1</sup>	1683	5,18	6,19
1684	6,56	7,02	1605	11,23	11,24
1686	8,37	8,38	1689	12,30	12,31 <sup>3</sup>
1688	10,33	10,34	1691	12,47	12,48
1690	13,39	13,40 <sup>2</sup>	1695	19,06	19,07
1692	13,55	13,56			
1698	20,45	20,48			

(1) Sauf dimanches et fêtes.  
(2) Le samedi seulement.  
(3) Le samedi et jusqu'à Mussidan

Splendide et majestueuse, la Cathédrale St-Front à Périgueux, joyau du style byzantin, apparaît dans la nuit sous le feu des projecteurs qui, depuis quelques temps, l'illuminent chaque soir.



## Succursale Marbot

Avez-vous songé à protéger vos pieds contre la pluie et le froid ?

A la succursale Marbot vous trouverez la chaussure à votre goût et à votre prix.

Madame, voyez notre après-ski, fourré, semelle crêpe qui existe en

trois coloris : noir, marron et gris.

N'oubliez pas que les bons de réduction de 20% sur l'achat d'une paire de chaussures ne sont valables que jusqu'au 31 octobre.

Venez à la succursale Marbot et profitez des derniers jours qui vous restent.

# COURS PROFESSIONNELS

(Suite de la page 1.)

faite, tenant compte des résultats de l'ensemble des examens.

Les deux premiers, les jeunes René Siauve et Roland Desplat, ont gagné par leurs brillants résultats leur admission à l'École Professionnelle des Manufactures de Saint-Marcel en Normandie, où, pendant trois années, ils seront affectés comme internes en vue de préparer et de présenter le C.A.P. d'ajusteur-mécanicien.

Ils ont rejoint cet Etablissement dimanche 11 septembre, accompagnés de M. Hergott jusqu'à Paris où il les remettait en mains d'un dirigeant responsable de cette École.

Au concours d'entrée, 13 candidats ont été admis sur 28 inscrits pour la section cordonnerie, et 9 candidates sur 19 pour la couture.

Là encore les parents étaient informés par lettre du résultat, et une prochaine réunion d'information les rassemblera, où leur seront exposées les méthodes d'instruction et d'éducation qui seront suivies cette année.

Enfin, le mardi 7 octobre, c'était l'ouverture officielle des cours par M. Levasseur. Entouré de tous les moniteurs et professeurs, il s'adressait aux élèves réunis dans la grande salle du nouveau réfectoire pour leur exposer les éléments principaux du programme et prononçait l'allocution dont nous avons reproduit l'essentiel par ailleurs.

Les épreuves du C.A.P. deviennent de plus en plus dures ; il faut donc que les efforts soient de plus en plus soutenus, et les élèves de troisième année devront faire preuve de volonté, de persévérance, de courage même pour le travail plus intense qui leur sera demandé : lundi, législation ; mardi, étude des machines ; mercredi, instruction générale ; jeudi, dessin ; vendredi, hygiène.

Il y a environ soixante élèves dans les deux sections et différentes années.

Ils réussiront en disant « je veux » et en se rappelant le vieil adage « Qui veut la fin veut les moyens ».

## Allocution de M. Levasseur

(Suite de la page 1.)

qu'ils vous consacrent le meilleur d'eux-mêmes ; mais si nous voulons que cela porte ses fruits, il est indispensable que vous aussi, donniez le meilleur de vous-mêmes.

Nous avons donc jugé utile de faire l'inventaire de votre travail au point de vue professionnel en considérant pour vous tous, les postes où vous êtes passés depuis que vous êtes à l'usine, et d'après cette énumération, nous fixerons pour chacun d'entre vous le programme de travail à vous appliquer qui déterminera vos maîtres, vos affectations progressives et successives aux différentes opérations de la fabrication.

Par une méthode bien arrêtée et qui sera suivie dans son application, nous allons observer la progression dans votre travail de façon à pouvoir faire peser l'effort sur tel ou tel élément de votre instruction professionnelle qui nous apparaîtrait plus faible et vous acheminer ainsi dans le temps voulu vers le C.A.P.

Nous aurons donc sous les yeux, par ce moyen, la marche de votre travail ; mais, là encore, si dans chaque poste où vous serez affecté pour un temps déterminé, vous n'apportez pas toute votre attention, le maximum d'efforts pour apprendre dans le temps requis, les trois années s'écouleront avant que vous ayez été à même d'exécuter comme il convient tous les travaux prévus pour la fabrication d'une chaussure pour les jeunes gens, et la confection d'une tige pour les jeunes filles.

Il faut, et ce sera le mot d'ordre que vous devrez emporter de cette réunion, avoir la volonté de bien suivre tous les conseils qui vous seront donnés, non seulement au début de l'année scolaire, mais pendant les trois années.

Vous devez prendre l'engagement de faire des efforts persévérants en songeant que vous avez le rare privilège d'appartenir à une organisation professionnelle comme celle qui se développe dans notre Entreprise où, tout en gagnant un salaire, vous apprenez votre métier. Vous devez donc avoir encore davantage de courage pour affronter les cours et, partant, marcher dans la voie du progrès.

J'aimerais que les apprentis que vous êtes soient remarqués dans l'usine, pas seulement par les contremaîtres, mais aussi par vos camarades de travail ; que l'on puisse dire par votre seule attitude : « celui-là c'est un apprenti, c'est un jeune homme ou une jeune fille qui fait vraiment partie de l'élite des travailleurs de l'usine ».

Je compte sur vous, et je ne doute pas qu'animés du désir d'en connaître chaque jour davantage vous alliez vers le succès ».



Claude CHAMBRE

Il a quatorze ans et travaille seul depuis un mois parmi nous. Comme la plupart de ses aînés, il a débuté à « l'arrachage » des crampons et maintenant, il place les cambrions et étend le remplissage.

Obéissant, tout entier à son travail, on devine en lui l'adolescent qui ne demande qu'à se perfectionner dédaignant les badinages qui peuvent survenir près de lui pendant l'exécution de sa tâche.

Nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas là.



Christian POMMIER

Agé de quinze ans il y a environ trois mois que l'atelier 405 l'a accueilli.

Les responsables en disent beaucoup de bien. Jamais distrait, poli, docile, c'est un jeune qui promet.

Nous le félicitons en formulant le vœu qu'il persévère dans la ligne de conduite qu'il s'est tracée afin que nous ayons le plaisir plus tard, de remettre en relief les qualités qui l'ont marqué jusqu'à ce jour.

# CANTINE SCOLAIRE

Celle-ci vient à nouveau d'ouvrir ses portes en même temps que s'ouvrent celles de l'école. C'est sans doute pour cette raison que nos enfants n'ont pas éprouvé de joie particulière à l'idée de la retrouver, et tout le monde je suppose les comprendra bien...

Ces quelques premières journées contrairement à ce que l'on pouvait croire, ont été marquées par un calme relatif observé par les enfants.



La nouvelle salle à manger connaît une joyeuse ambiance

Pourtant, nous avons pour cette année scolaire 16 présents de plus que l'année dernière, c'est-à-dire 64 petits pensionnaires.

Heureusement que 6 anciens ne sont pas revenus ce 1<sup>er</sup> octobre, sinon nous n'aurions pas pu loger tout ce petit monde.

Jean Delord nous a quittés puisqu'il dépassait l'âge scolaire. Claude Lavignac a eu son C. E. P. et va au cours complémentaires. René Herfroy et Bernard Lescure ont eux aussi changé d'école. Clairette Decoly a terminé sa scolarité et Claudine Valseuse entre dans une école ménagère de Périgueux.



Nos écoliers se dirigent vers la cantine

Il a fallu cependant changer de salle car l'ancienne se révélait trop étroite. L'ambiance est passée du vert au rose et cette nouvelle teinte des murs semble avoir une influence heureuse sur l'appétit de tout ce petit monde. Le premier jour a laissé M<sup>me</sup> Hauser, notre active cuisinière, fort surprise devant ses grandes caseroles absolument vides. Tant mieux ! nous n'entendons plus les « moi je n'aime pas la viande » ou les « je n'ai pas faim ».

Nous avons cette année comme en 1951/52 notre équipe de très dignes responsables de table. Gisèle Chaminaud avec les plus grandes et les plus petites joue son rôle de petite maman dans les règles de l'art, aidée par quelques grandes de sa table.

Jacqueline Penven, malgré une apparence fragile, s'occupe des « moyennes » très sérieusement.

Annette Sirieix a la charge de quelques tout petits et, comme l'année dernière, s'acquitte au mieux de son rôle.

D'autre part, le grand, gros, mais timide Gérard Durieux a pris la direction des grands qui ne se laissent d'ailleurs pas trop « diriger ».

Enfin, Michel Faure joue de sa grosse voix pour essayer d'intimider ses compagnons et si la voix ne suffisait, il n'hésiterait pas à se servir de la louche comme argument sérieux...

La sixième table n'a pas encore de dirigeant du fait de son effectif mouvant pendant ces premières journées.

Nos responsables vont toujours chercher les plats à la cuisine, s'occupent de l'eau et du pain. Un de leur camarade les aide à ramasser

les serviettes de table, à empiler les assiettes et à essuyer la table.

Pas de corvée, ici, on fait comme à la maison tout simplement, toujours avec entrain et bonne humeur. Tellement bonne humeur d'ailleurs, que si l'on n'y prenait garde la vaisselle et les couverts risqueraient bien de terminer le repas par une petite valse meurtrière...

Enfin, rien à déplorer dans ce sens jusqu'à présent ; à peine un verre

« incassable » écrasé, on ne sait trop comment, sans l'avoir touché paraît-il...

À la fin du repas, chaque responsable de table, imité d'ailleurs par ses camarades, petits et grands, vérifie si la table cirée est bien propre et brillante, et même si on n'a pas oublié les coins et les bords. Cette propreté intéresse tout le monde, car si elle n'est pas impeccable, la table fautive sortira après un nouveau nettoyage, c'est-à-dire 3 ou 4 minutes plus tard. Et dans ce sens, quelle catastrophe ! car la table autorisée à sortir la première arbore alors un sourire épanoui et pour les restants qui les regardent d'un air jaloux et même fâché.

Avec ce grand nombre d'enfants, il a fallu interdire la sortie en courant dans le couloir. Maintenant, chacun part en imitant le pas des soldats et c'est encore plus drôle !...

Mais de la porte passée, c'est la course pataugeante dans le chemin plus que boueux qui rejoint l'école. On glisse, on s'asperge de boue liquide, mais on court toujours. Et puis, on arrive à l'école rouge, échelée, en sueur, essouffé, mais malgré tout bien content d'avoir couru et crié !...

## Amateurs d'harmonica

Les amateurs d'harmonica chromatique, même débutants, sont amicalement invités par M. Broussouloux à se grouper pour un travail en commun qui pourrait permettre avec un peu de bonne volonté de constituer assez rapidement une petite section.

Les personnes intéressées par la pratique de cet instrument sont priées de se faire connaître à M<sup>me</sup> Broussouloux, assistante sociale.

## La Qualité

(Suite de la page 1.)

troyés par Philippe VI, dit de Valois, Roi de France aux Maîtres Tanneurs, Corroyeurs, Baudroyeurs, Cordonniers et Sueurs de la ville, faubourgs et banlieue de Paris, le 6 août 1345 » d'après le texte de la publication de 1754.

2<sup>e</sup> Les « Statuts et règlements de la Communauté des Maîtres Cordonniers, Sueurs de la ville, faubourgs et banlieue de Paris, confirmés par Louis XIII et présentés au dit Roi et à Nos Seigneurs de son conseil privé, en 1614 ».

3<sup>e</sup> Les « Statuts, Articles, Ordonnances et règlements de la Communauté des Jurés, prud'hommes, anciens et bacheliers et maîtres-Savetiers ».

Et maintenant, relisons les vieux livres de nos aïeux, inspirés par cette sagesse et cet amour de « l'ouvrage bien fait » qu'à présent les meilleurs ont tant de peine à ressusciter, non seulement dans les lois, mais dans les hommes.

(A suivre.)

Vous trouverez à la ferme Marbot un grand choix de chrysanthèmes en pots, cultivés en vue des fêtes de la Toussaint. Vous pouvez dès maintenant faire commander à M. Ohrel, à la Cantine ou au Magasin des Economats. Prix : 350 à 500 francs.

## M. Henri PETIT

Né en 1890, il a fait toute la guerre de 1914-1918.

Entré à l'usine en 1921, il a toujours travaillé au montage et comme son camarade Sarrazin il s'agissait aussi à ses débuts et jusqu'en 1933, de montage complet.

D'une santé robuste et d'une force bien au-dessus de la moyenne, les plus lourdes chaussures ne pesaient guère dans ses grosses mains.

Aussi consciencieux que bon camarade, il n'a connu que des amis dans les ateliers et a toujours joui de l'estime de ses chefs.

Il y a peu de temps qu'il montait encore les côtés à l'atelier 451. Mais ses soixante ans bien sonnés à ce moment-là, méritaient bien qu'on lui cherchât un poste compatible avec son âge. Il est employé depuis au magasin 121 à la réception des cuirs à dessous qu'il classe par lots après avoir mesuré l'épaisseur.

Sa femme a travaillé aussi pendant plus de trente ans à l'Entreprise, et lorsque sa « pige » navigue agilement sur les croupons ou les collets, il lui semble entendre le bruit de la machine à monter qu'il sut dompter, tout en ayant les regards tournés vers sa retraite qui vient à grands pas.



Souhaitons que la bonne santé qui ne l'a jamais quitté ne s'altère pas et que, arrivant au repos qui sanctionnera tant d'années de loyaux services, il puisse en profiter longtemps au sein de son honorable famille.

## Ce qu'il faut savoir

(Suite.)

b) *Autres affections.* — Pour les affections n'ayant pas de lien avec la maladie ou la blessure pensionnée, ils ont droit aux prestations en nature et en espèces de l'assurance-maladie et de la longue-maladie, sans supporter la participation légale de 20 %.

c) *Invalides de guerre et veuves de guerre.* — Les grands invalides de guerre et les orphelins de guerre ont droit aux prestations de l'assurance-maladie en vertu de la loi du 29 juillet 1950.

### CONTENTIEUX MEDICAL

Si l'assuré conteste la décision d'ordre médical prise par la caisse, il adresse ou remet sa requête à cet organisme avec un certificat de son médecin-traitant, précisant la nature de l'affection. Dans un délai maximum de trois jours, la caisse se met en rapport avec le médecin traitant pour désigner un expert qui convoquera le malade à son cabinet, ou précèdera à l'examen nécessaire au domicile de l'intéressé, si ce dernier est incapable de se déplacer.

Si le malade conteste les conditions dans lesquelles la caisse interprète la décision de l'expert, il doit porter sa requête au préalable devant la Commission de Recours gracieux instituée au sein de la Caisse et qui comporte des représentants des assurés.

(A suivre.)

Nous informons nos lecteurs que le studio de photographie de M. Chatelier, sis devant l'usine, sera transféré à partir du lundi 20 octobre, dans le nouveau magasin construit à cet effet près de la soute à produits chimiques, route de la gare.

# SPORTS... ET LOISIRS

## FOOT-BALL

### A BRANTOME

Dimanche 5 octobre

Championnat : C. A. Brantôme (2) bat U. S. Neuvic (2) par 3 à 0 ; C. A. Brantôme (1) bat U. S. Neuvic (1) par 6 à 0.

C'est sous un terrain détrempé et sous une pluie continuelle que Neuvic a disputé son troisième match de championnat.

Nous nous attendions à une partie difficile, surtout après les brillants résultats obtenus par nos adversaires et nos appréhensions furent des réalités.

Cependant, il faut souligner la belle résistance opposée par les nôtres à une équipe plus aguerrie, plus solide, favorisée par un terrain lourd. A plusieurs reprises Neuvic aurait pu marquer, mais la défense adverse se montra inflexible.

A la mi-temps atteinte sur le score de 2 à 0, l'on pouvait espérer un résultat moins sévère. Hélas ! à côté de deux buts magnifiques, deux erreurs permettaient à Brantôme de mener largement. Disons de cette partie que les meilleurs furent Vrilleaud, intraitable, et Lavaud, qui, à l'aile gauche, prit de l'assurance à chaque sortie. Par contre, les autres équipiers sont trop lents pour de telles rencontres.

Dans le match des équipes réserves, quelques jeunes semblent émerger, et un entraînement suivi leur permettra de mettre en relief les bonnes dispositions dont ils ont fait preuve.

## BASKETT

### A BERGERAC

5 octobre : U. S. Poudrierie Bergerac (F) bat U. S. Neuvic (F) par 28 à 24.

L'équipe féminine se déplaçait à Bergerac pour y rencontrer l'U. S. Poudrierie.

D'entrée, La Poudrierie a l'avantage et marque. Neuvic se ressaisit, marque à son tour et à la fin des 10 minutes le score est nul, 6 à 6.

L'égalité de ce score ne devait pas se poursuivre par suite du bon jeu fourni par le centre de l'équipe adverse et le coup de sifflet de la première mi-temps arriva sur une avance sensible de Bergerac.

En deuxième mi-temps, Neuvic reprend son cinq habituel et essaie de rattraper son retard. Malheureusement le temps qu'il reste à jouer ne permet pas de réaliser et la partie se termine sur le score de 28 à 24 en faveur de Bergerac.

Bon match dans l'ensemble et bon arbitrage.

### A PÉRIGUEUX

Dimanche 12 octobre : U. S. Neuvic (RM) bat U. S. Périgueux (RM) par 47 à 35.

Neuvic se déplaçait à Périgueux pour y rencontrer l'excellente équipe locale.

Dès l'entrée Périgueux prend l'avantage en marquant 2 paniers ce qui ne décourage pas les Neuvicois qui passent aussitôt à l'attaque et arrivent à prendre le dessus.

Le jeu est très rapide jusqu'à la mi-temps. Malgré les nombreuses et dangereuses offensives des Périgourdins, Neuvic forme un mur solide, réplique par de magnifiques descentes et le repos arrive sur le score de 26 à 13 en faveur des nôtres.

A la reprise, Neuvic flanche sensiblement, mais se ressaisit soudain et continue sa pression jusqu'à la fin du match qui s'est déroulé sous le signe du fair-play.

Les cinq Neuvicois sont à féliciter et nous ne doutons pas qu'en poursuivant leur entraînement, ils arrivent à se classer convenablement dans les championnats.

### STADE DE PLANÈZE

Dimanche 12 octobre : en championnat, Nontron (1) bat U. S. Neuvic (1) 8 à 1.

Le stade de Planèze a vu évoluer dimanche l'une des meilleures équipes de première division de Dordogne, sinon la meilleure.

Entraînée et guidée par Cailleton, sorti brillamment du stage de Reims, l'équipe de Nontron s'est présentée au grand complet devant notre jeune formation.

Alors que l'on s'attendait de suite à une domination des visiteurs ce fut au contraire Neuvic qui mena les premières attaques. — Au fur et à mesure des minutes, l'assurance donnait des ailes aux locaux, et sur une faute flagrante d'un arrière Nontronnais, ce fut le pénalty transformé impeccablement par Vrilleaud. — Neuvic menait donc par 1 à 0.

La réplique adverse ne tarda pas, et deux buts furent acquis avant le repos, tous deux sur corner. A la mi-temps le score n'était que de 2-1 en faveur des visiteurs, ce qui servait d'encouragement aux Neuvicois.

Malheureusement, la seconde mi-temps vit une domination presque constante des Nontronnais, et la défense locale supporta à elle seule le poids du match. C'est à six reprises que Burger dut ramasser la balle au fond de ses filets, buts souvent causés par un mauvais marquage des joueurs adverses.

C'est cependant sur une victoire méritée et après une partie sans aucune brutalité que l'arbitre arrêta la rencontre.

De cette partie, il faut retenir la faiblesse de notre ligne d'attaque, et le manque de cohésion de condition physique de la plupart de nos joueurs. Il ne faut pas oublier que l'entraînement est à la base de tous les résultats.

## L'OVALE

### A NEUVIC

Dimanche 5 octobre : En amical, C. A. Périgueux (j) bat U. S. Neuvic (1) par 6 points (1 essai, 1 drop-goal) à 0.

Pour son deuxième match, Neuvic présente une équipe plus en souffle que le dimanche précédent mais où la cohésion fait toujours défaut.

La partie jouée à rythme accéléré par une formation junior bien entraînée fut malgré tout le reflet de rugby pauvre, gêné par la pluie, surtout en première mi-temps. Aussi, nous assistâmes à un duel d'avants et il fallut attendre la 33<sup>e</sup> minute de jeu pour que le Périgordin Vialard ouvre la marque après une touche à cinq mètres de la ligne blanche. La transformation difficile est ratée.

Après le repos, la partie fut mieux équilibrée et plus aérée. La pluie ayant cessé, le demi, Duluc, en profita pour lancer ses lignes arrières aussi souvent que possible, ce que ne fit jamais Neuvic et, c'est à un quart d'heure de la fin que le jeune Duluc donna 3 points de plus à son équipe par un drop-goal des 35 mètres.

### A TRÉMOLAT

Dimanche 11 octobre : en amical, U. S. N. (1) bat Trémolat (1) par 14 points (4 essais, 1 but) à 11 points (3 essais, 1 but).

Dans son dernier match amical, avant d'affronter les championnats, Neuvic fut loin de certaines belles physionomies que nous lui avions connues autrefois. Il est vrai qu'il est difficile de pratiquer du beau jeu devant une équipe qui a plutôt tendance à s'occuper du joueur que du ballon, car Trémolat, devant son public voulait à tout prix gagner ce match. Neuvic étant classé en division supérieure. La partie fut également gâchée par trop de maladrotes.

## LES MILLE ET UN CHATEAUX DU PERIGORD

(Suite.)

A peine a-t-il quitté le Lot pour la Dordogne qu'il se faufille sous les falaises calcaires en amphithéâtre où se dresse en vigie le château du Repaire. De lignes architecturales extrêmement sobres, sans aucune fantaisie décorative, celui-ci étale sa façade janséniste qui semble jaillir des frondaisons. L'ancien repaire fut pris par les Protestants en 1576, repris par les Catholiques, reconstruit à la fin du XVI<sup>e</sup> par une dame de Sainte-Alvère ; ayant passé aux de Beaumont, il fut incendié pendant la Révolution et reconstruit peu après dans sa sévérité actuelle : n'était sa partie centrale qui le surélève et brise la monotonie de la toiture, son plan barlong et son profil alourdi seraient vraiment secs. Il conserve, sur le plateau, des douves, son châtelet d'entrée avec de curieuses meurtrières, sa porte Louis XIII. Hélas ! devenu la propriété d'un quelconque hobereau polonais, il voit s'effondrer ses toitures ; aux linteaux de ses fenêtres béantes nichent les babillardes arondes. Bientôt, le repaire ne sera qu'une ruine comme son voisin d'en face, Péchembert, ancien repaire noble de la famille de La Broue, dont il ne reste que quelques pans de murs, et dont on garde, dans une ferme voisine, une belle cheminée.

Après avoir fait la coulèuvre et reçu le « bouillidoure de Bouzic », le Céou se marie avec la Lausse. Celle-ci a vu en chemin le Mespoulet et Saint-Pompon. L'ancien repaire noble de Mespoulet s'est enrichi du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> de constructions originales et dissymétriques : corps de logis, tours carrées et rondes, coiffées d'ardoises et de tuiles ; l'une des tours a nom Saint-Maurice, en souvenir des Seigneurs de Pons Saint-Maurice, qui tinrent autrefois le fief. C'était au XVIII<sup>e</sup>, la demeure des Coustin de Bourzolle ; au XVIII<sup>e</sup>, celle des Bonnefont et des Saint-Vian-

ce. Le pittoresque bourg de Saint-Pompon conserve, à côté de son église, une tour carrée à mâchicoulis, restes d'un château des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>, qui fut peut-être une commanderie des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et que tenaient au XVIII<sup>e</sup> les de Cugnac. A peine a-t-il épousé la Lausse que le Céou entre à Daglan : ce bourg recèle un manoir du XV<sup>e</sup> — corps de logis et tour ronde — devenu une école. A une demi-lieue de là, le Céou s'incurve sous les falaises qui portent le Peyruzet ; construit probablement par les Anglais, en forme de croix



Château de Monbazillac

grecque, il eut haute justice sur partie de Daglan et fut, au XVII<sup>e</sup>, aux Mirandol. Depuis des siècles, le pavillon du midi sert de gnomon naturel aux laboureurs d'alentour : voilà bien un original cadran solaire ! Presque en face, sur l'emplacement de Paullac, ancien repaire noble qui eut haute justice sur trois villages de Daglan et qui fut aux de Cugnac, puis aux Goudin, on a construit une demeure moderne. Glissant vers le nord, le Céou entre à Saint-Cybran et, laissant à droite, juchée sur le plateau, une gentilhommière : Le Bouscot, dont les deux corps de logis en équerre se soudent par une tour. Sur la roche qui domine la rive gauche et le Pont de Cause, veille Goursat, charmante gentilhommière

Programme sportif pour le dimanche 19 octobre :

RUGBY EN CHAMPIONNAT  
Neuvic (1) contre Passage d'Agen, au Passage d'Agen.

BASKET  
Neuvic (M et F) contre Poudrierie de Bergerac à Neuvic

## BAL U.S.N.

Le premier bal d'ouverture de saison, organisé par l'Union Sportive Neuvicoise a eu lieu le samedi 11 octobre dans la salle du Dancing Neuvicois, décorée et agrémentée par notre société.

Dès 21 heures, et dans une ambiance typiquement sportive, les danseurs purent s'en donner à cœur joie ; comment pourrait-on résister à l'emprise de la musique, celle-ci émanant de l'orchestre de M. Lescure ?

L'ambiance atteint son maximum avec l'apparition des cotillons et comme de coutume, les confettis firent beaucoup de dégâts. Il faut croire qu'ils jouissent d'une saveur particulière tant les amateurs en raffolent.

Le bar, animé et servi par nos deux compères Bleyrie et Geyer fit merveille et fut constamment pris d'assaut. Quelquefois, devant le nombre, il fut à deux doigts de succomber...

Et comme tout a une fin, la fatigue aidant, les danseurs désertèrent la piste, et le combat cessa faute de combattants...

Nous aurons l'occasion de retrouver à plusieurs reprises au cours de la saison l'ambiance U. S. N., à propos des bals de saison, et déjà nous vous invitons à réserver les soirées qui y seront consacrées. D'avance nous vous en remercions.

## PÊCHE

Bordes, la fine gaule qui a plusieurs fois figuré dans nos colonnes, en est à sa dixième carpe depuis les congés.

Cette photo parle éloquentement de ses connaissances en matière



de pêche, puisque les trois carpes prises samedi après-midi 4 et dimanche matin 5 octobre, totalisent le poids respectable de 14 kilos ; une de 12 livres et deux de 8 livres chaque.

Et ce n'est pas fini...

J. SECRET.  
(à suivre).

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR  
Le Rédacteur : LESPINASSE  
IMP. FERREY FRÈRES - PÉRIGUEUX